

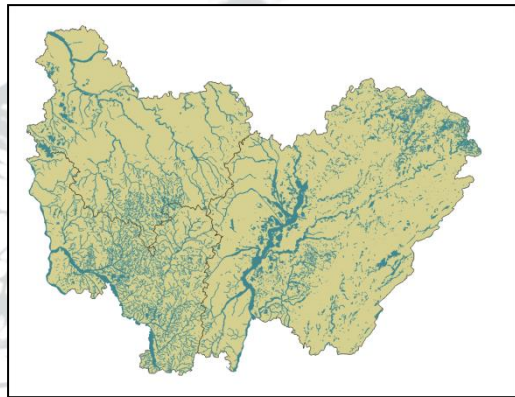


Introduction à la sémantique et aux inventaires de milieux humides en Bourgogne-Franche-Comté

Nevers, 10 novembre 2022



1 – Pourquoi inventorier les milieux humides ?



**Approche réglementaire :
Renforcer la prise en compte / la
protection**

**Approche volontariste :
Développer des programmes
d'interventions**

Prise en compte dans la
planification urbaine /
l'aménagement, TVB

Prise en compte dans les
aménagements, mesures
compensatoires

Stratégies d'intervention
(acquisitions, restauration...)

2 – Cadrage des inventaires de milieux humides

► Quels objets sont cartographiés ?

Définition réglementaire du code l'environnement (Article L211-1, précisée par la loi du 24 juillet 2019) :

- « on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année »

Arrêté de définition et de délimitation de 2008 modifié en 2009

3eme Plan national d'action pour les milieux humides 2014-2018

« Les milieux humides regroupent notamment les zones humides au sens de la convention de Ramsar et les zones humides au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié. »



2 – Cadrage des inventaires de milieux humides

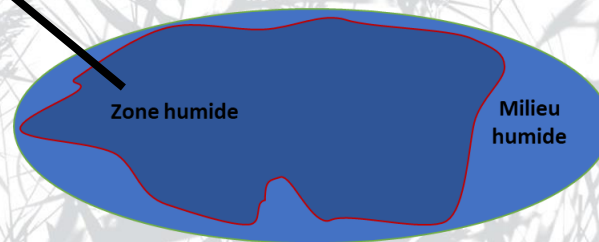
▶ Quels objets sont cartographiés ?

ZONES HUMIDES

- ▶ **Définition selon des critères réglementaires**
- ▶ Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides, modifié en octobre 2009
 - ▶ Objectif : Délimitation précise des zones humides dans une parcelle
 - ▶ Utilisé pour :
 - ▶ Vérifier la conformité avec la réglementation dans le cadre d'un projet d'aménagement et sur les zones à urbaniser
 - ▶ Rédiger un arrêté de délimitation en cas de conflit localisé

MILIEUX HUMIDES

- ▶ **Définition écologique et hydrologique, approche basée sur les fonctions remplies**
- ▶ Méthodologies d'inventaires scientifiques des milieux humides
 - ▶ Objectif : Inventaires sur de vastes territoires
 - ▶ Zonages d'alerte
 - ▶ Utilisés pour :
 - ▶ Réaliser des cartographies
 - ▶ Rédiger les documents d'urbanisme
 - ▶ Définir des stratégies d'actions



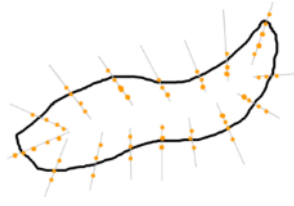
2 – Cadrage des inventaires de milieux humides

▶ Quels objets sont cartographiés ?

ZONES HUMIDES

▶ Délimitation précise

- ▶ Permet de calculer précisément la surface potentiellement impactée

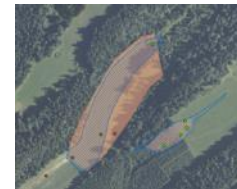


▶ Critères

1. Pédologiques : classe de sol
2. Floristiques / phytosociologiques : habitats ou espèces indicatrices
3. Hydrologiques : piézomètre

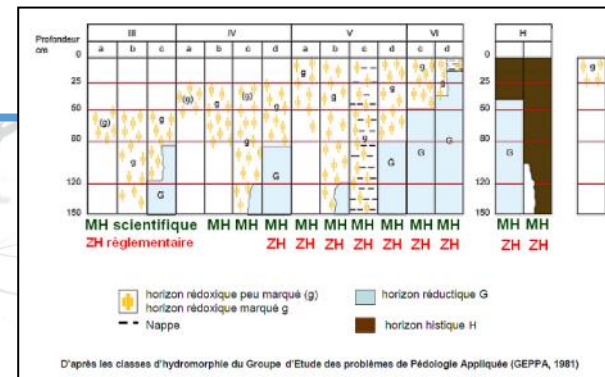
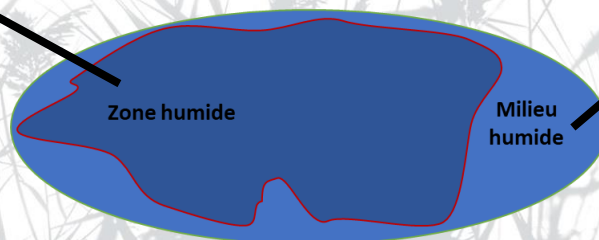
MILIEUX HUMIDES

▶ Délimitation à partir des observations de terrain (topographie et végétation)



▶ Critères

1. Floristiques / phytosociologiques : habitats ou espèces principales
2. Pédologiques : présence de traces d'hydromorphie



2 – Cadrage des inventaires de milieux humides

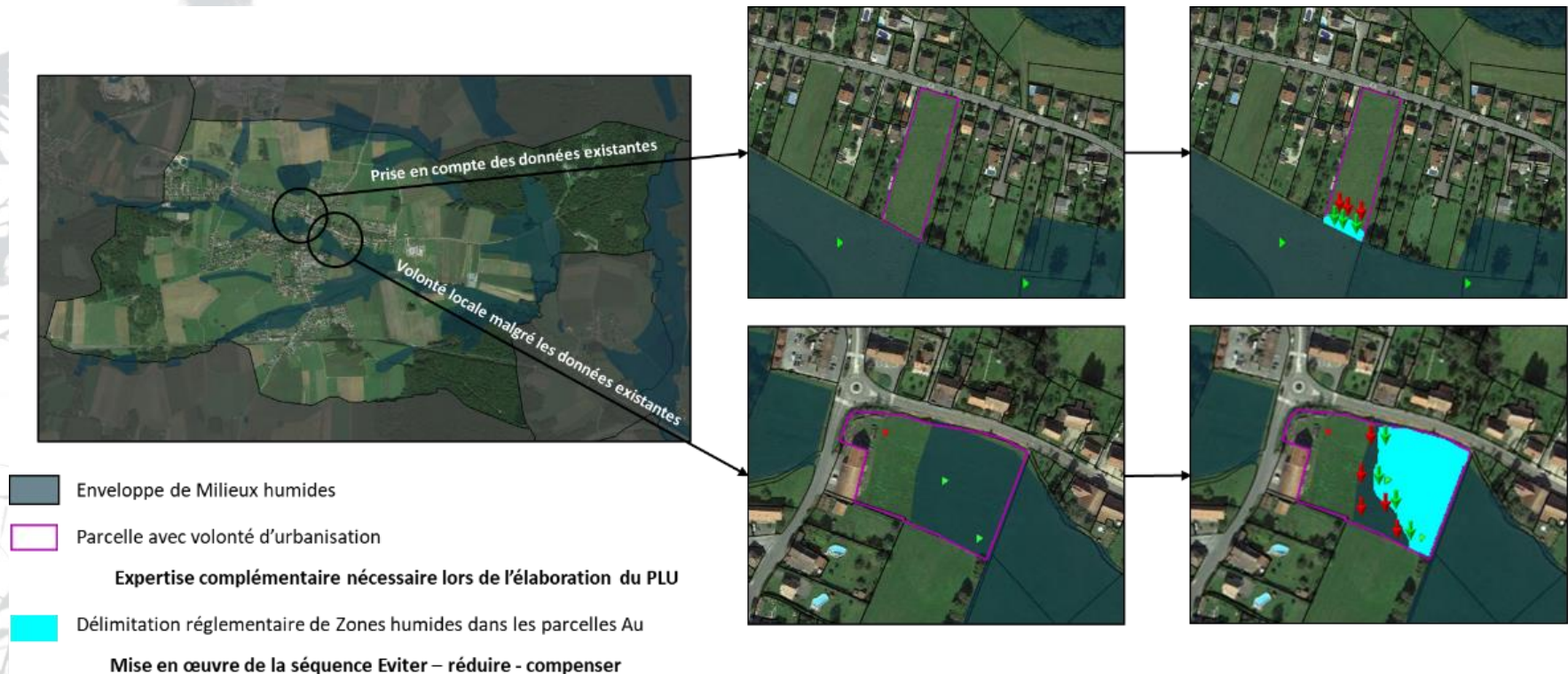
► Valeur des données diffusées

► Outil de connaissance = outil d'alerte

- Absence de valeur réglementaire aux données d'inventaires des milieux humides : outil d'alerte (ZNIEFF)
- Absence d'exhaustivité des inventaires

► Utilisation dans le cadre des documents d'urbanisme

- Prise en compte des inventaires en phase amont : séquence ERC
- Expertise réglementaire systématique nécessaire sur toutes les zones U et Au



3 – Méthode d'inventaires de milieux humides

► Documents disponibles

En Bourgogne

**Cahier des charges
d'inventaires**

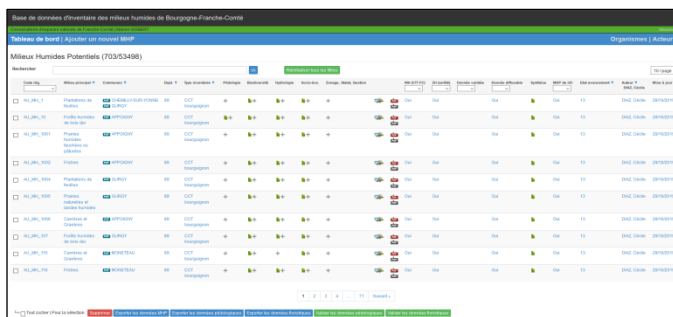


**Documents
d'accompagnement du
cahiers des charges**

- Fiches terrain
- Formulaire de saisie dématérialisé
- Tutoriel et dictionnaire du formulaire de saisie dématérialisé
- Couche SIG type à utiliser

4 – Bancarisation inventaires de milieux humides

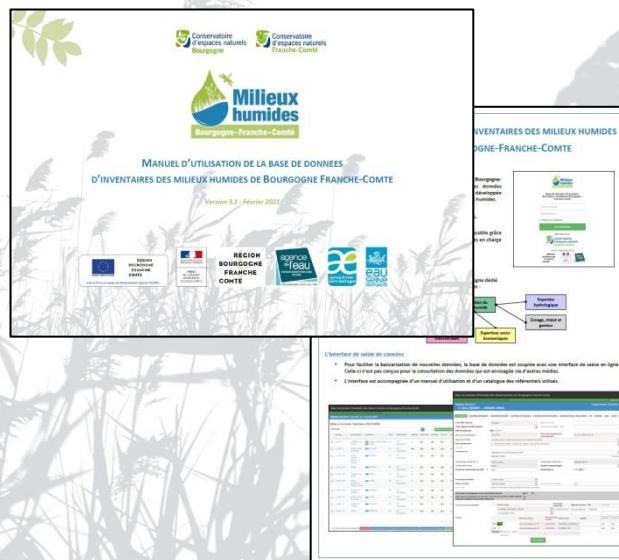
Base de données MH régionale



Identifiant	Nom	Coordonnées	Altitude	Superficie	Statut	Statut de protection	Statut de gestion	Statut de conservation	Statut de surveillance	Statut de suivi	Statut de recherche	Statut de documentation	Statut de diffusion
ML_001	Marais de la Vallée de la Saône	47.380000 4.800000	150	10000	Actif	Non protégé	Non géré	Non conservé	Non surveillé	Non suivi	Non recherché	Non documenté	Non diffusé
ML_002	Marais de la Vallée de la Saône	47.380000 4.800000	150	10000	Actif	Non protégé	Non géré	Non conservé	Non surveillé	Non suivi	Non recherché	Non documenté	Non diffusé

- Données spatialisées
- Historisation des données
- Lien avec d'autres bases : Gwern, Taxa, Medwet
- Compatibilité MH/ZH
- Export de données / Validation des données
- Photos
- Aide en ligne

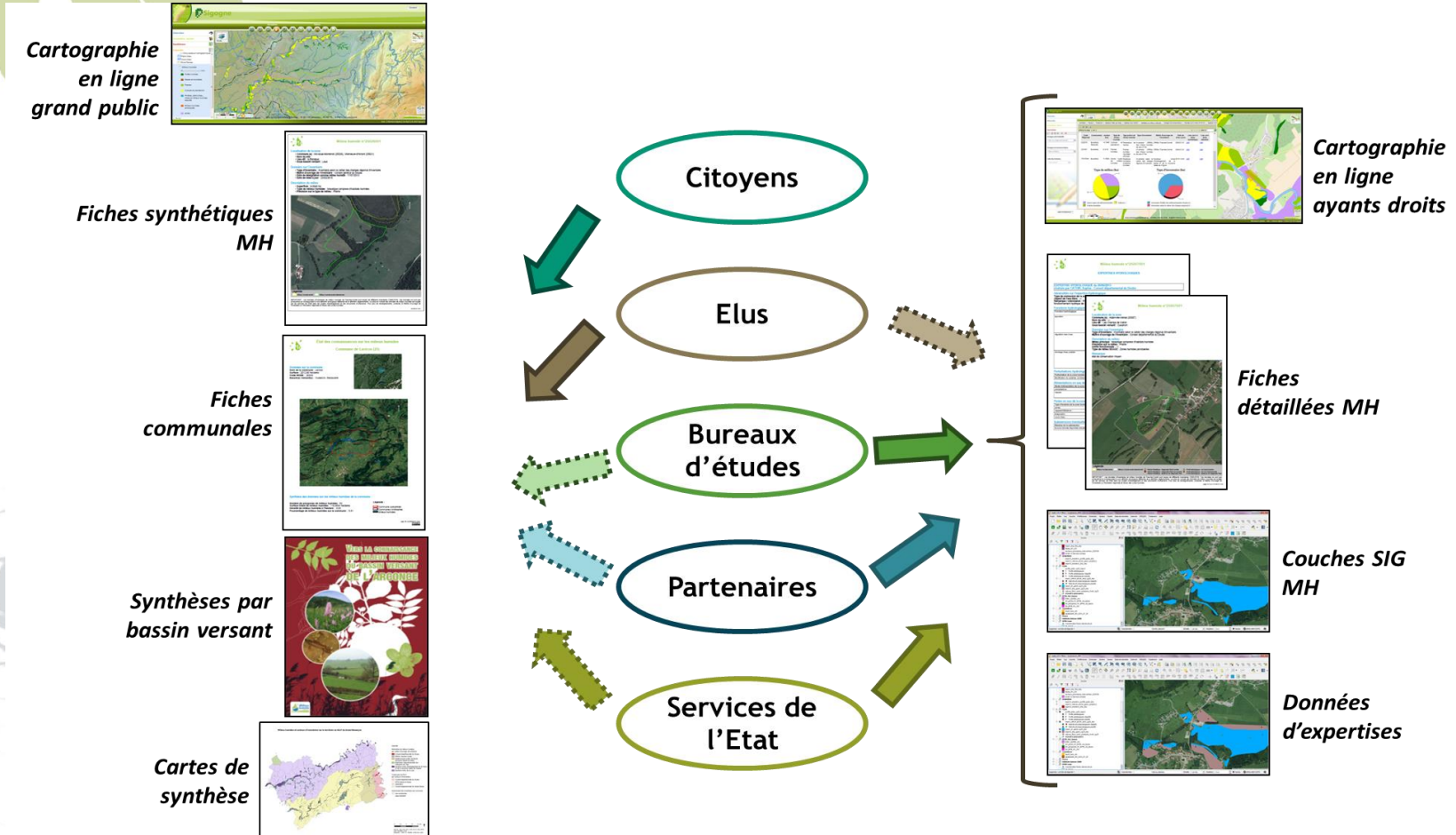
Documents d'accompagnement de la BDMH



- Conventions entre Pôle MH et maîtres d'ouvrages des inventaires
- Document de présentation et plaquette
- Manuel de saisie
- Catalogue des tables dictionnaires
- Base test pour entraînement

4 – Diffusion des inventaires de milieux humides

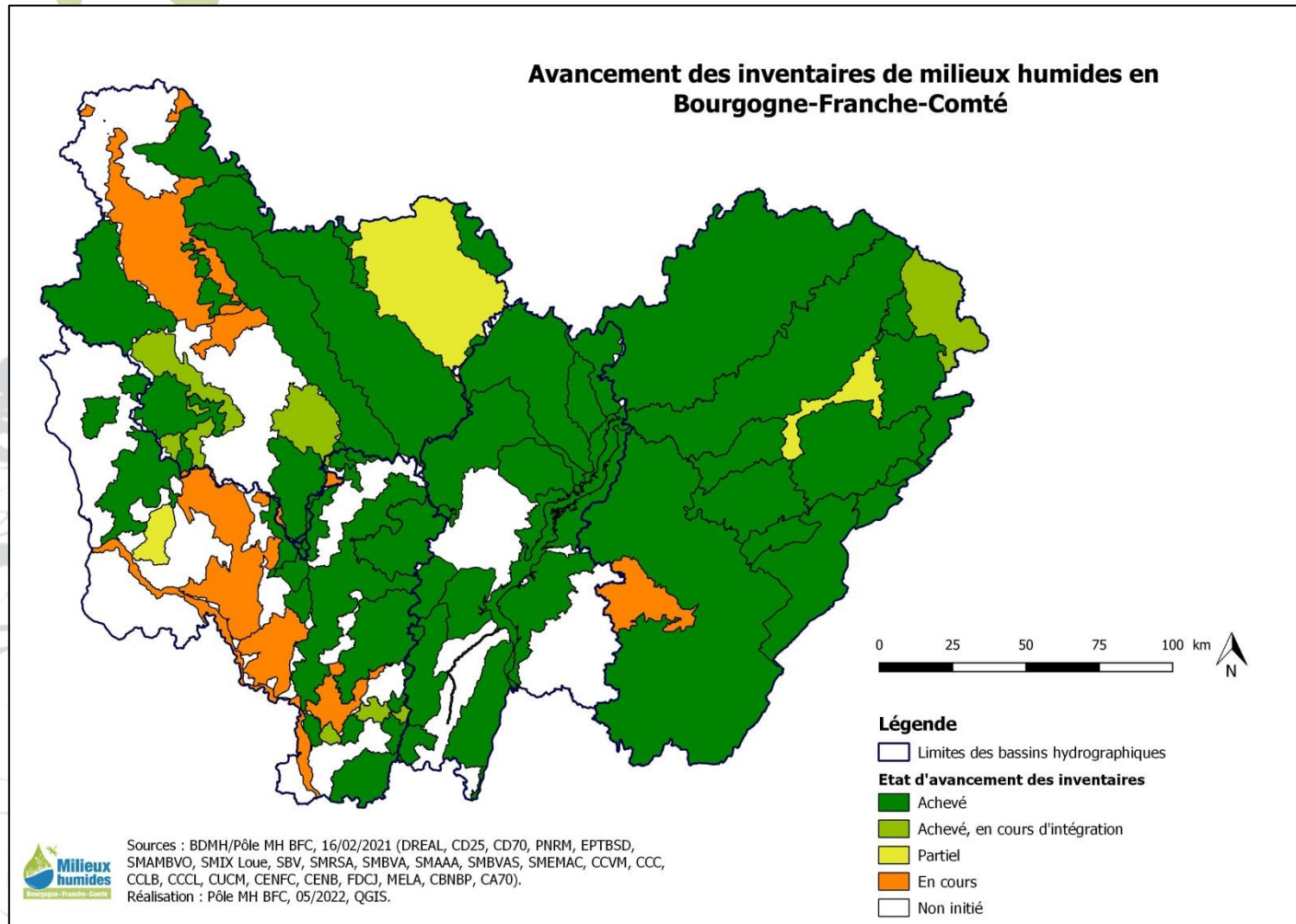
► Diffusion homogène des données



- Licence d'utilisation
- Fiches de métadonnées
- Couche d'état d'avancement des inventaires
- Mail type pour transmission des données

5 – Bilan des inventaires

► Avancement

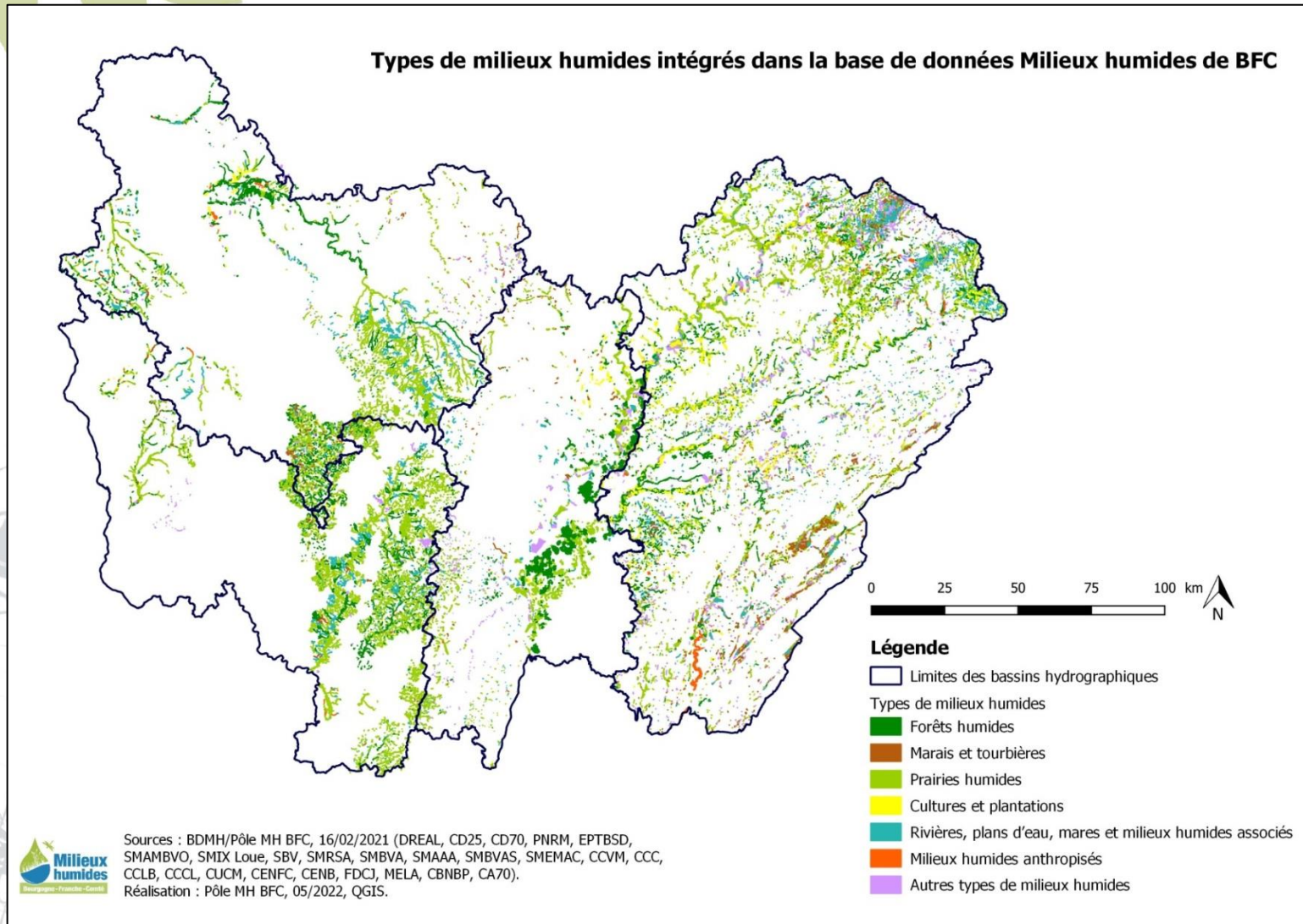


Cartographie non exhaustive :

- Sénonais
- Cure-Yonne
- Nord Nièvre
- SEQUANA

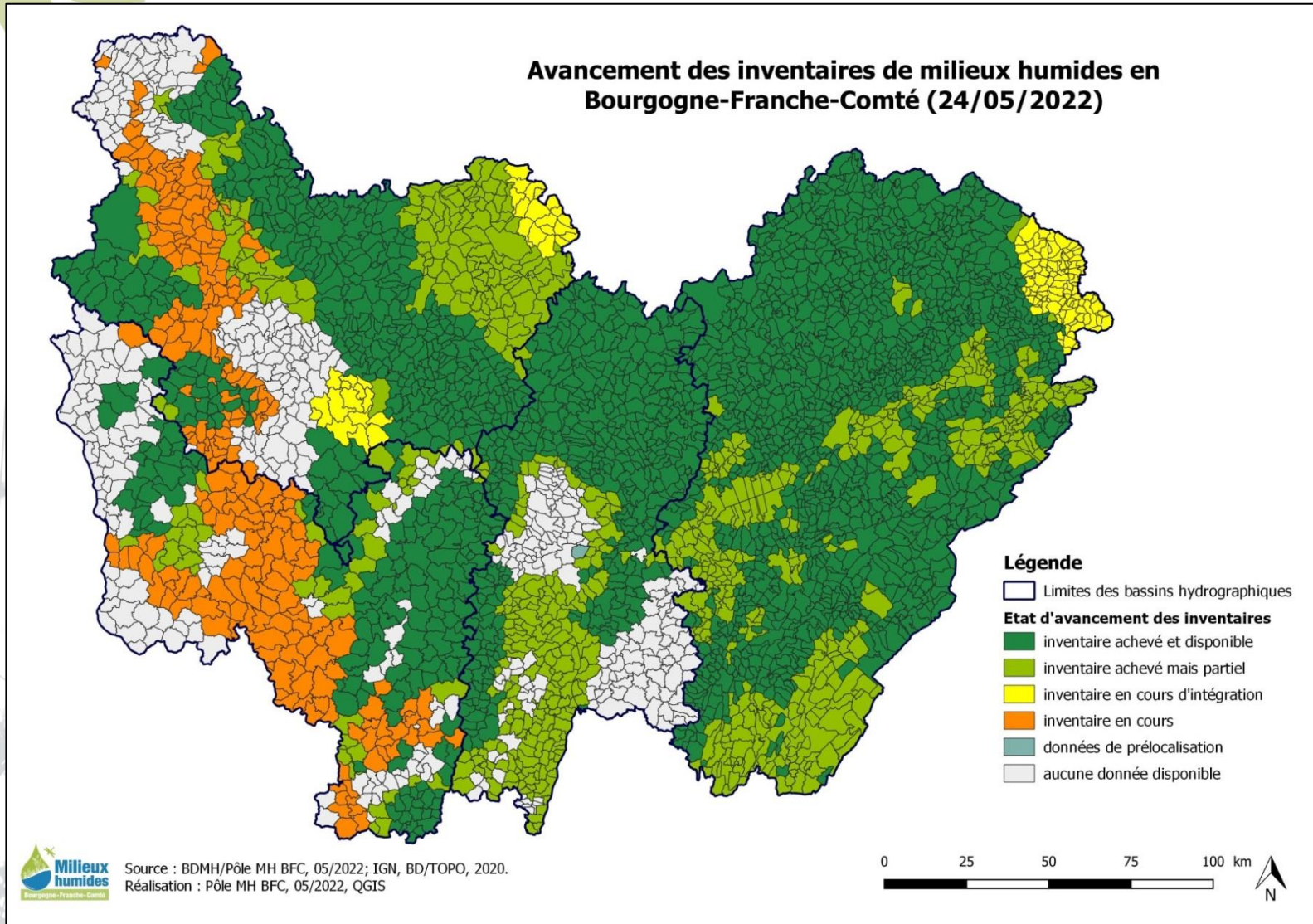
5 – Bilan des inventaires

► Types de milieux humides



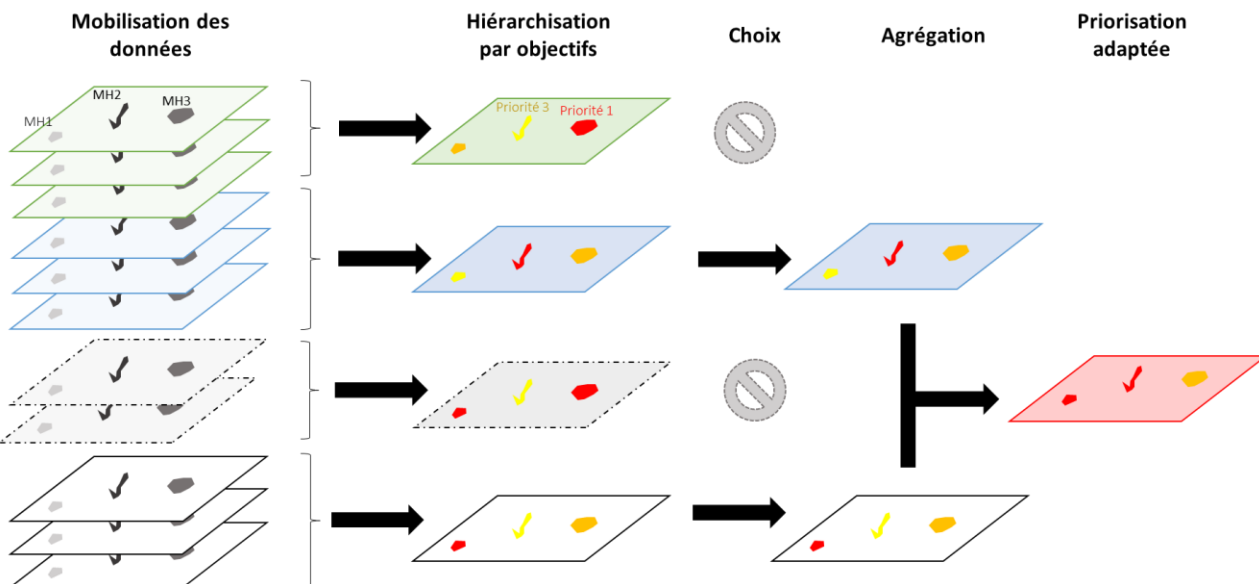
5 – Bilan des inventaires

► Avancement

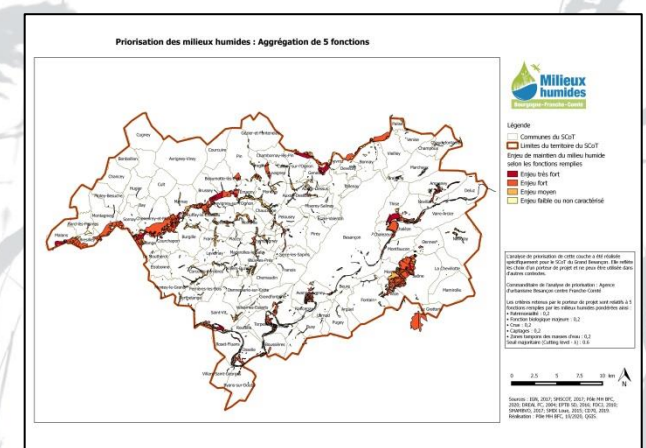


6 – Outils du Pôle Milieux humides disponibles utiles à la thématique des documents d'urbanisme

- ▶ Base de données de inventaires de milieux humides
- ▶ Outil d'aide à la priorisation des milieux humides pour la réalisation de stratégies d'intervention



Services		Atteintes		Faisabilité	
Service de régulation hydrologique et de la qualité de l'eau Préserver/gérer les zones contribuant à la régulation des crues Préserver/gérer les zones contribuant aux eaux de surfaces Préserver/gérer les zones contribuant aux eaux souterraines	Service de maintien de la biodiversité Préserver/gérer les milieux humides à forte valeur patrimoniale Préserver/gérer les milieux humides contribuant à la fonctionnalité des écosystèmes Service d'approvisionnement Préserver/gérer les milieux humides avec un usage agricole Services culturels et sociaux Préserver/gérer les milieux humides avec un usage de tourisme et loisir	Restaurer/Gérer les milieux humides dégradés par des atteintes hydrauliques Restaurer/Gérer les milieux humides dégradés par l'artificialisation Restaurer/Gérer les milieux humides dégradés par la présence d'espèces invasives Restaurer/Gérer les milieux humides dégradés par des usages agricoles intensifs Restaurer/Gérer les milieux humides dégradés par la pollution et les nuisances	Restaurer/Gérer les milieux humides dégradés par des usages sylvicoles intensifs Restaurer/Gérer les milieux humides dégradés par la pollution et les nuisances Restaurer/Gérer les milieux humides dégradés par la présence d'espèces invasives Restaurer/Gérer les milieux humides dégradés par la pollution	S'appuyer sur la présence d'un gestionnaire S'orienter vers les secteurs à statut public S'orienter vers les secteurs peu morcelés foncièrement	S'orienter vers les secteurs à statut public S'orienter vers les secteurs peu morcelés foncièrement
Service de régulation climatique Préserver/gérer les milieux humides stockant du carbone		Menaces Préserver les milieux humides de l'artificialisation Préserver les milieux humides de l'intensification des pratiques agricoles Préserver les milieux humides de la pollution Préserver les milieux humides de la déprise		Nécessité d'intervention Agir en dehors des secteurs gérés Agir en dehors des secteurs déjà protégés Agir en dehors des secteurs faisant l'objet d'opérations	



Des questions, des remarques ?

